



DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI
D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION – P.E.C. « Parcours Emploi Compétences »

Date de la demande : _____

Coordonnées de l'employeur _____

Nom de la personne ☐ à remplacer ☐ à renouveler : _____
Ou ☐ à recruter (nouveau candidat à sélectionner)

Intitulé du poste occupé : _____

Description du Poste : (tâches à effectuer) : _____

Nom du tuteur ⁽⁴⁾ : _____

Horaires et jours de travail : _____

Durée hebdomadaire ⁽¹⁾ : _____ heures - Taux prise en charge : entre 30 % à 60% sur 20h/hebdo ⁽²⁾

Date d'embauche souhaitée : _____ **Durée du contrat souhaitée** ⁽³⁾ : _____ mois

Formation prévue dans le cadre d'un nouveau contrat ou renouvellement : _____

Taux horaire applicable selon convention collective : _____
(En application de l'art. L 5134-27 du code du travail)

Indemnités applicables selon convention collective ⁽⁵⁾ (à détailler) : _____

Droits à congés selon convention collective applicable : _____

Contrat annualisé OUI ☐ NON ☐

Avantages en nature consentis (repas offerts) : OUI ☐ NON ☐

Période de mise en situation en milieu professionnelle à prévoir : OUI ☐ NON ☐

Merci de bien vouloir nous retourner ces documents signés et compléter, la demande et la fiche de poste PEC ayant fonction de désigner le mandataire de l'offre d'emploi auprès des organismes d'Etat. Ces fiches sont INDISPENSABLES pour la présélection des Candidats répondant aux critères d'éligibilités des contrats aidés CUI PEC.

Cachet et signature de l'employeur :

Tarifs Adhésion par année civile :

Commune de + 500 habitants 0,40 € par habitant

Commune de - 500 habitants forfait 100 €

Prestation de services : Accompagnement socioprofessionnel
et soutien administratif par dossier par mois : 50 € TTC

Ce formulaire est destiné à la structure d'accueil employeuse d'un CUI-PEC. Ceci n'est en aucun cas une confirmation d'embauche ou de renouvellement à remettre au salarié.

⁽¹⁾ Durée hebdomadaire minimum est de 20 heures. ⁽²⁾ Le taux de prise en charge est donné à titre indicatif, sous réserve de confirmation par France Travail ou Cap Emploi ou Mission Locale. Types de candidat concernés les moins de 26 ans ou les moins de 30 ans si RQTH, les demandeurs d'emploi de longues durées (DELD) ou de très longues durées (DETLTD) ou domiciliés en ZRR ou QPV. ⁽³⁾ Contrat de travail de 9 mois minimum à 12 mois maximum. ⁽⁴⁾ Le tuteur est un salarié de l'employeur autre que CUI sans dépasser 3 tutorats. ⁽⁵⁾ Dimanche ou jour férié travaillé, chaussures/vêtements, travaux insalubres...etc.